



# BADABOUM ECOLE DE CIRQUE ET DES ARTS FRERES

Association loi 1901 n°W843000315- Siret 424 661 106 00023 – APE 9329Z  
Affiliée à la Fédération Française des Ecoles de Cirque (FFEC) et agréée depuis 1995  
Agrément Jeunesse Education Populaire n°84-2019-12-JEP

## Fiche d'inscription – Saison 20.../20...

### Cours à VAISON (cocher la case et préciser l'horaire)

- Mercredi AM :
- Mardi (aériens)
- Samedi matin
- Capoeira
- Hip-hop

### Cours ANTENNE (cocher la case et préciser l'horaire)

- Tulette
- Buis les baronnies : cirque / hip-hop

<b>NOM :</b> .....	<b>Prénom :</b> .....
<b>Date de naissance :</b> .. / .. / ..	<b>Age :</b> .....

Nom des parents / responsable légal(e) : .....

.....

Adresse : .....

Commune : ..... Code Postal : .....

Téléphone parents / responsable légal(e) : .....

.....

.....

**Adresse email :** .....

(Merci de remplir lisiblement, nous utilisons principalement ce moyen de communication)

### Professions des parents:

- .....
- .....

**Cochez cette case si vous ne souhaitez pas que votre image ou celle de votre enfant puisse être utilisée dans la médiatisation de l'école de cirque.**

Tournez SVP ⇨



# BADABOUM ECOLE DE CIRQUE ET DES ARTS FRERES

Association loi 1901 n°W843000315- Siret 424 661 106 00023 – APE 9329Z  
Affiliée à la Fédération Française des Ecoles de Cirque (FFEC) et agréée depuis 1995  
Agrément Jeunesse Education Populaire n°84-2019-12-JEP

## Fiche sanitaire – Saison 20.../20...

### RESPONSABLE DE L'ELEVE (pour les mineurs) :

Responsable légal(e) / père/mère : .....

N° Sécurité Sociale.....

### INDICATIONS MEDICALES :

Vaccination tétanos : date vaccin : ..... Date rappel : .....

Allergie(s) : oui\* non\*

Si oui laquelle(s) : .....

Asthme : oui\* non\*

Diabète : oui\* non\*

Epilepsie : oui\* non\*

(\*) entourer la réponse

Autre(s) pathologie(s):.....

Antécédents médicaux:.....

Recommandations utiles: (port de lunettes, lentilles, appareil auditif, dentaire, prothèse...)

.....

### DECHARGE PARENTALE :

Je soussigné(e).....

Responsable légal(e) de l'enfant

.....

**Certifie l'exactitude des renseignements portés sur cette fiche et déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association.**

**J'autorise les responsables de l'école de cirque BADABOUM à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence.**

Fait à..... Le.....

Signature obligatoire (des parents pour les mineurs) :



# BADABOUM ECOLE DE CIRQUE ET DES ARTS FRERES

Association loi 1901 n°W843000315- Siret 424 661 106 00023 – APE 9329Z  
Affiliée à la Fédération Française des Ecoles de Cirque (FFEC) et agréée depuis 1995  
Agrément Jeunesse Education Populaire n°84-2019-12-JEP

## REGLEMENT INTERIEUR

### Objectifs de l'école :

L'association a pour objectifs, l'enseignement des Arts du Cirque et autres enseignements artistiques qui y sont liés, à l'école, dans les antennes, ainsi que dans les établissements scolaires. En intervenant lors d'animations, elle participe aussi à la vie culturelle de Vaison la Romaine et de ses environs.

### Structure et organisation :

L'association Badaboum dispense ses cours tout au long de la semaine, lesquels sont répartis sur différents niveaux :

- Découverte (3/5 ans) : éveil, motricité, enseignés de façon ludique.
- Initiation 1 (5/7 ans) : initiation aux différentes disciplines des arts du cirque.
- Initiation 2 (8/11 ans) : approfondissement des différentes disciplines des arts du cirque.
- Initiation 3 (12 ans et +) : perfectionnement des disciplines du cirque, création de numéros, et apprentissage des arts de la rue.
- Capoeira 1 (5/7 ans)
- Capoeira 2 (8/11 ans)
- Capoeira 3 (12 ans et +)
- Hip-hop/breakdance 1 (5/7 ans)
- Hip-hop/breakdance 2 (8/11 ans)
- Hip-hop/breakdance 3 (12 ans et +)

### Modalités d'inscription :

**Une fiche individuelle de renseignements complétée et signée est à fournir dès le premier cours qui est à l'essai.**

L'inscription est définitive à partir du 2<sup>ème</sup> cours.

Les documents suivants devront être obligatoirement fournis dans les **7 jours** suivant le premier cours :

- 1 certificat médical (de moins de 3 mois) autorisant la pratique de l'activité choisie (arts du cirque, hip-hop ou capoeira).
- 1 photo récente( sauf pour une ré-inscription)
- Le règlement de l'adhésion et de la licence FFEC (32€)
- Le règlement de la cotisation annuelle concernant l'activité choisie (voir grille tarifaire).



**Si le dossier complet n'est pas remis dans les délais, l'enfant ne pourra plus être admis en cours.**



# BADABOUM ECOLE DE CIRQUE ET DES ARTS FRERES

Association loi 1901 n°W843000315- Siret 424 661 106 00023 – APE 9329Z  
Affiliée à la Fédération Française des Ecoles de Cirque (FFEC) et agréée depuis 1995  
Agrément Jeunesse Education Populaire n°84-2019-12-JEP

## Modalités de paiement :

- Paiement par chèque à l'ordre de **Badaboum** ou en espèces.
- Chèques loisirs CAF et MSA (COPAVO), chèques vacances et coupons sport (ANCV) acceptés
- Possibilité de faire 3 chèques pour la cotisation des cours (voir avec l'association).
- Les règlements s'effectuent obligatoirement à l'année avec le retour du dossier complet dans les **7 jours** qui suivent le premier cours.



**Un abandon en cours d'année ne pourra donner lieu à aucun remboursement.**

## Règles de discipline :

Toutes les personnes prenant part à l'activité de l'association sont tenues au respect des individus, tant physique que verbal (enfants/adultes et inversement).

- Il est demandé aux élèves une tenue adéquate adaptée à la pratique du sport (jogging ou caleçon - rythmiques), ainsi qu'une bonne hygiène corporelle pour participer aux cours. Les cheveux doivent être attachés et les affaires personnelles, portées le nom de l'enfant.
- Pour des raisons d'hygiène il est impératif d'enlever ses chaussures en entrant dans la salle de cours.
- **L'échauffement est obligatoire pour des questions de sécurité. De ce fait les élèves devront arriver à l'heure.**
- Les élèves ne sont en aucun cas autorisés à utiliser le matériel en dehors des cours.
- Les portables sont interdits d'utilisation pendant les cours.

## Matériel :

Le respect du matériel est essentiel. A la fin de chaque cours le matériel doit être remis en place par les élèves.

## Responsabilité :

L'association Badaboum se dégage de toute responsabilité envers les élèves en dehors des heures de cours et hors des locaux.



# BADABOUM ECOLE DE CIRQUE ET DES ARTS FRERES

Association loi 1901 n°W843000315- Siret 424 661 106 00023 – APE 9329Z  
Affiliée à la Fédération Française des Ecoles de Cirque (FFEC) et agréée depuis 1995  
Agrément Jeunesse Education Populaire n°84-2019-12-JEP

<b>TARIFS</b>		
	<b>VAISON</b>	<b>ANTENNES : TULETTE/BUIS</b>
<b>Licence /adhésion</b>	<b>32 €</b>	<b>32 €</b>
	<b>+</b>	<b>+</b>
<b>Cirque 1h</b>	<b>180 €</b>	<b>195 €</b>
<b>Cirque 1h30</b>	<b>263 €</b>	
<b>Cirque 2h</b>	<b>315 €</b>	
<b>Cirque aériens enfants</b>	<b>315 €</b>	
<b>Cirque aériens ados/adultes</b>	<b>330 €</b>	
<b>Capoeira</b>	<b>180 €</b>	
<b>Hip-hop 1h</b>	<b>180 €</b>	<b>195 €</b>
<b>Hip-hop 1h30</b>	<b>210 €</b>	

## Modalités d'inscription :

- Fiche d'inscription et fiche sanitaire complétées et signées.
- 1 photo récente (sauf pour une réinscription)
- Certificat médical d'aptitude à la pratique de l'activité choisie.
- Le règlement de l'adhésion et de la licence (32€)
- Le règlement de la cotisation annuelle concernant l'activité choisie (voir grille tarifaire).

## Modalités de paiement :

- Paiement par chèque à l'ordre de **Badaboum** ou en espèces.
- Chèques loisirs CAF et MSA (COPAVO), chèques vacances et coupons sport (ANCV) acceptés
- Possibilité de faire 3 chèques pour la cotisation des cours (voir avec l'association).
- Les règlements s'effectuent **obligatoirement à l'année avec le retour du dossier complet dans les 7 jours qui suivent le premier cours**



**Un abandon en cours d'année ne pourra donner lieu à aucun remboursement.**